

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période de 8 mois close le 31 décembre 2017

Ce document constitue le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds du Régime PremFlex (le « Régime »). Le Régime a modifié sa date de fin d'exercice, qui est passée du 30 avril au 31 décembre.

Ce rapport présente les points saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers annuels complets du Régime. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels du Régime sur demande, et sans frais, en nous téléphonant au 1 800 363-7377 ou en nous faisant parvenir une demande écrite au 50, route Burnhamthorpe Ouest, bureau 1000, Mississauga (Ontario) L5B 4A5. Vous pouvez également visiter notre site Web à www.knowledgefirstfinancial.ca ou consulter celui de SEDAR à www.sedar.com.

Les souscripteurs peuvent aussi obtenir, par un des modes susmentionnés, un exemplaire du précédent rapport financier intermédiaire.

Les politiques de placement du Régime, et celles énoncées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »), limitent les placements du Régime aux obligations d'État, aux certificats de placement garanti, aux prêts hypothécaires garantis, aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres de créance d'institutions financières (la notation de ces dernières doit être d'au moins A au moment de l'achat), aux titres de capitaux propres canadiens et aux titres de capitaux propres américains au moyen de fonds négociés en bourse (« FNB »). Les titres de capitaux propres et les FNB doivent être négociés sur une bourse canadienne.

La prise de toutes les décisions concernant les questions soumises à un vote a été déléguée à chacun des gestionnaires de portefeuille, tel qu'il est indiqué dans leur convention de gestion de placement respectif.

Sujets traités dans ce rapport

Analyse de la direction portant sur le rendement du fonds

Objectifs et stratégies de placement

Risque

Résultats

Événements récents

Opérations avec des parties liées

Faits saillants financiers et opérationnels

Autres frais

Aperçu du portefeuille

Rendements passés

Rendements annuels

Rendements annuels composés

Analyse de la direction portant sur le rendement du fonds

Objectifs et stratégies de placement

Les objectifs de placement du Régime sont avant tout de protéger le capital de l'investisseur et de maximiser le rendement à long terme, conformément à la politique de placement du Régime. Aux termes d'un engagement pris auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO »), La Première financière du savoir Inc. (« La Première financière ») a la possibilité d'investir une part de l'actif net du Régime (jusqu'à 30 %) directement dans des titres de capitaux propres canadiens et dans des titres américains au moyen de fonds négociés en bourse (« FNB »). Tous les titres de capitaux propres et les FNB doivent être négociés sur une bourse canadienne. Le Régime investit dans des titres de capitaux propres canadiens et américains au moyen de FNB depuis mai 2015.

Guardian Capital LP gère l'actif du Régime. L'actif est réparti entre différents secteurs du marché et différentes plages d'échéance, à la seule discrétion de notre gestionnaire de placement et selon la politique de placement du Régime. Notre gestionnaire de placement gère activement le Régime au moyen de stratégies telles que la répartition sectorielle, la gestion de la durée, l'analyse du crédit et certaines stratégies de gestion de la courbe de rendement.

Risque

Le Régime est un fonds de placement prudent qui convient aux investisseurs s'intéressant à un programme d'épargne à long terme prévu pour financer des études postsecondaires, et, généralement, aux investisseurs qui ont une faible tolérance à l'égard du risque. Le Régime a commencé ses opérations en novembre 2013. La philosophie, le style et la méthode de placement du Régime demeurent les mêmes. Le risque couru en investissant dans le Régime et sa pertinence pour les investisseurs demeurent tels qu'ils sont présentés dans le prospectus du Régime.

Résultats

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires du Régime a augmenté, passant de 81,1 millions de dollars au 30 avril 2017 à 110,5 millions de dollars au 31 décembre 2017. Cette augmentation résulte principalement des dépôts, des subventions et du revenu provenant des placements du Régime.

Placements

Au 31 décembre 2017, les titres à revenu fixe, essentiellement des obligations provinciales et des obligations de société, représentaient 75 % du total des placements, contre 25 % pour les actions (des actions canadiennes et américaines détenues au moyen de FNB).

Le taux de rendement net du Régime des trois derniers exercices, soit depuis le 1^{er} janvier 2015, a été de 3,2 %. Pour la période de huit mois close le 31 décembre 2017, le taux de rendement net du Régime a été de 0,1 %, comparativement à un rendement de -0,2 % pour l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada (appelé auparavant l'indice des obligations gouvernementales DEX) et un rendement de 1,1 % pour l'indice de référence de la politique de placement. L'indice de référence de la politique de placement est composé à 75 % d'obligations canadiennes, à 12,5 % d'actions canadiennes et à 12,5 % d'actions américaines. Contrairement à l'indice, le rendement du Régime est établi après déduction des honoraires du comité d'examen indépendant et des frais de gestion.

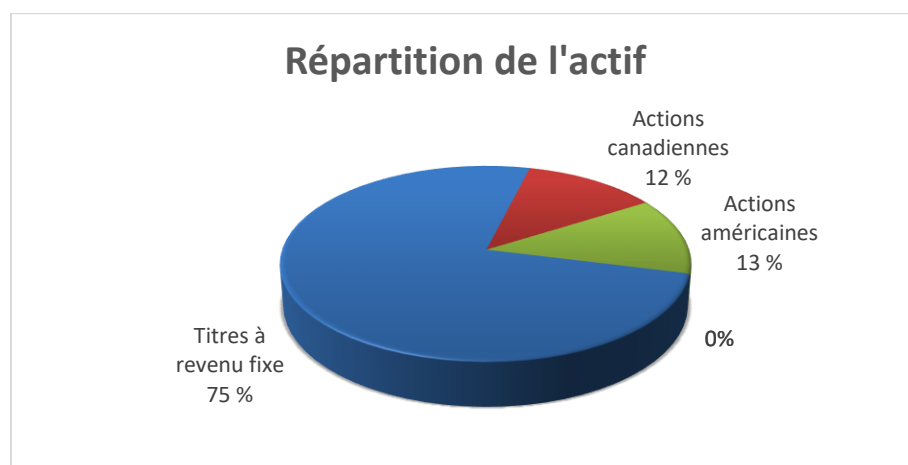
En 2017, l'économie mondiale a montré les signes de croissance synchronisée les plus solides de la dernière décennie. Cette croissance s'est traduite par des bénéfices record pour les sociétés, ce qui a entraîné les marchés des actions vers de nouveaux sommets. Le marché canadien des actions (représenté par l'indice composé S&P/TSX) a gagné 9,1 %, tous les secteurs ayant enregistré des rendements positifs, à l'exception de l'énergie. Le marché américain des actions (représenté par l'indice S&P 500) a progressé de 21,8 %, reflet des importants bénéfices des sociétés et des taux de chômage peu élevés.

La croissance de l'économie canadienne est actuellement estimée à 3 % pour 2017, ce qui met fin à cinq années consécutives de croissance inférieure à 3 %. Le taux de chômage canadien a reculé à 5,7 %, son niveau le plus bas en 40 ans, alors que 423 000 emplois ont été créés en 2017, ce qui constitue la meilleure hausse annuelle depuis 2002. Le dollar canadien s'est apprécié de 6,7 % par rapport au dollar américain en 2017, même si le taux de change CAD/USD a été volatil au cours de l'année.

La performance économique mondiale étant plus solide que prévu, les banques centrales ont réorienté leurs mesures de relance monétaires extraordinaires et leurs taux d'intérêt historiquement bas à des niveaux plus normaux. La Banque du Canada a relevé son taux directeur à deux reprises (25 points de base à chaque fois), tandis que la Réserve fédérale américaine a procédé à trois hausses en 2017 et en a prévu trois autres pour 2018.

À la fin de l'année, les rendements des obligations nord-américaines avaient, pour la plupart, légèrement augmenté, alors que la courbe des taux aux États-Unis et au Canada a continué de s'aplatir, les taux à court terme ayant augmenté davantage que les taux à long terme pendant l'année. Les obligations du gouvernement du Canada (représentées par l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX) ont produit un rendement de 2,2 %, tandis que les obligations de sociétés canadiennes de la catégorie investissement (représentées par l'indice obligataire des sociétés FTSE TMX) ont gagné 3,4 %. Les écarts de taux des obligations provinciales, des obligations de sociétés de la catégorie investissement et des obligations de sociétés à rendement élevé par rapport aux obligations fédérales se sont resserrés en 2017, car la recherche de rendement au moyen d'actifs plus risqués s'est poursuivie.

La répartition de l'actif au 31 décembre 2017 est présentée dans le tableau qui suit :



Événements récents

Aucun événement récent important n'a eu lieu pour le Régime.

Opérations avec des parties liées

(Toute taxe de vente applicable est ajoutée aux frais indiqués ci-dessous et incluse dans le montant total pour la période de huit mois close le 31 décembre 2017.)

Frais de gestion

La Fondation est le promoteur du Régime. Sa filiale en propriété exclusive, La Première financière, s'occupe de l'administration générale du Régime au nom de la Fondation, notamment des services de traitement et de centres d'appels relativement aux nouveaux contrats, aux paiements, aux subventions gouvernementales, aux modifications aux régimes, aux remboursements des souscripteurs, aux fermetures de régimes, aux PAE, et aux frais d'administration, de dépôts, de gestion de placement et de garde liés au Régime. Aux termes de la convention de gestion du fonds datée du 1^{er} mai 2013, La Première financière a, en contrepartie de ses services administratifs, le droit de recevoir des frais de gestion payables par le Régime. Les frais de gestion sont calculés comme un pourcentage de la somme des soldes de clôture nets des cotisations, des subventions et du revenu. Ces frais couvrent les coûts permanents des activités du Régime, soit les honoraires d'audit et les frais d'administration, de dépôt, de gestion de placement et de garde liés au Régime. Ces frais peuvent augmenter ou diminuer, mais n'excéderont pas 1,5 % par an plus les taxes de vente applicables.

Les Régimes de La Première financière du savoir, lesquels comprennent le Régime, peuvent être considérés comme des émetteurs liés à La Première financière. Le terme « émetteur lié » s'entend d'un émetteur distribuant des titres qui a un lien avec un courtier en valeurs mobilières ou certaines parties liées à ce courtier, ce qui peut conduire un investisseur potentiel raisonnable à se demander si le distributeur et l'émetteur sont indépendants l'un de l'autre.

Frais d'inscription

La Première financière, en sa qualité de distributeur du Régime, prélève, sur les dépôts que les souscripteurs versent au Régime, des frais d'inscription en fonction de l'objectif de cotisation totale établi pour le Régime par le souscripteur. Ces frais ne doivent pas excéder 9,5 % de l'objectif de cotisation totale. Tous les dépôts des souscripteurs au Régime sont portés en diminution des frais d'inscription jusqu'à concurrence du total des frais d'inscription. Des frais d'inscription que reçoit le distributeur, approximativement 65 % sont versés aux représentants autorisés et aux administrateurs de succursales du distributeur à titre de commissions de vente.

Frais d'opération spéciaux

Les frais d'opération spéciaux sont des frais uniques pour des opérations spécifiques sur le compte d'épargne des souscripteurs. La totalité des frais d'opération spéciaux est versée à La Première financière puisque ces frais sont directement liés aux activités d'administration du Régime. Les frais d'opération spéciaux se sont élevés à 2 000 \$ pour la période close le 31 décembre 2017 (1 000 \$ pour l'exercice clos le 30 avril 2017).

Faits saillants financiers et opérationnels

Le tableau suivant présente les données financières et opérationnelles clés du Régime et a pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers et les résultats d'exploitation de chacun des cinq derniers exercices. Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

(en milliers de dollars)	Période close le 31 décembre 2017	Exercice clos le 30 avril 2017	Exercice clos le 30 avril 2016	Exercice clos le 30 avril 2015	Exercice clos le 30 avril 2014
États de la situation financière					
Actif total ¹⁾	112 023	82 243	43 446	18 708	5 539
Actif net ²⁾	110 500	81 094	42 614	17 894	4 998
Variation de l'actif net (%)	36,3 %	90,3 %	138 %	258 %	n. s. ⁵⁾ n.
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires					
Bourses d'études (paiements d'aide aux études)	43	22	4	0,3	-
Subventions gouvernementales (montant)	9 827	12 002	9 743	5 381	2 490
États du résultat global					
Revenu net de placement ⁴⁾	412	327	176	244	29

¹⁾ L'actif total représente la trésorerie, les placements et les montants à recevoir.

²⁾ L'actif net représente l'actif total moins le passif total.

³⁾ Les subventions gouvernementales sont des subventions reçues ou à recevoir de l'État, déduction faite des remboursements, des paiements versés aux bénéficiaires au moment de leur admissibilité et des transferts d'autres établissements ou à d'autres établissements ou Régimes.

⁴⁾ Le revenu net de placement exclut les gains (pertes) réalisés sur les placements et la variation nette des gains latents sur les placements.

⁵⁾ n. s. – non significatif

Autres frais

Toute taxe de vente applicable est ajoutée aux frais.

Honoraires du comité d'examen indépendant

Le Régime a payé des honoraires au comité d'examen indépendant, un comité dont le mandat est prescrit par la législation, de 2 000 \$ pour la période close le 31 décembre 2017 (1 000 \$ pour l'exercice clos le 30 avril 2017) à Independent Review Inc. (« IRI »). Le comité d'examen indépendant examine toutes les questions de conflit d'intérêts qui lui sont soumises par la Fondation.

Aperçu du portefeuille

Le tableau suivant indique les 25 principaux placements du Régime au 31 décembre 2017. Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du portefeuille. Il est interdit au Régime de détenir des positions vendeurs sur des titres.

	Nom	Coupon	Date d'échéance	% des placements
1	FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens			9,7 %
2	PROVINCE D'ONTARIO	3,50 %	22 juin 2024	6,9 %
3	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,33 %	5 déc. 2023	3,9 %
4	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,85 %	18 juin 2025	3,9 %
5	PROVINCE D'ONTARIO	2,60 %	2 juin 2025	3,5 %
6	BANQUE DE MONTRÉAL	2,12 %	16 févr. 2022	3,4 %
7	FINB BMO S&P 500			3,2 %
8	BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	25 janv. 2018	2,7 %
9	PROVINCE D'ONTARIO	2,40 %	2 juin 2026	2,7 %

Régime PremFlex

10	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,35 %	1 ^{er} juin 2025	2,6 %
11	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,30 %	18 déc. 2023	2,5 %
12	BANQUE TORONTO-DOMINION	1,91 %	18 juill. 2023	2,5 %
13	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,15 %	15 sept. 2023	2,4 %
14	LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	2,29 %	28 juin 2024	2,3 %
15	PROVINCE D'ONTARIO	3,15 %	22 juin 2022	2,1 %
16	PROVINCE D'ONTARIO	2,85 %	2 juin 2023	2,1 %
17	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,20 %	1 ^{er} juin 2026	2,0 %
18	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,04 %	21 mars 2022	1,8 %
19	LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	2,62 %	2 déc. 2026	1,8 %
20	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	5,70 %	18 juin 2029	1,6 %
21	LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	2,36 %	8 nov. 2022	1,6 %
22	BANQUE NATIONALE DU CANADA	2,11 %	18 mars 2022	1,5 %
23	INTACT CORPORATION FINANCIÈRE	2,85 %	7 juin 2027	1,4 %
24	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,40 %	15 déc. 2022	1,3 %
25	PROVINCE D'ONTARIO	6,50 %	8 mars 2029	1,3 %
25 principaux titres en pourcentage du total des placements				70,7 %

Le tableau qui suit présente l'actif du Régime en sous-groupes appropriés et indique le pourcentage de la valeur de l'actif de l'ensemble des placements que représente chaque sous-groupe.

Catégorie	Juste valeur (en milliers de dollars)	% du total des placements
Titres fédéraux	7 388	7,2
Titres provinciaux	39 188	38,0
Titres de sociétés	26 903	26,1
Placements à court terme	3 487	3,4
Actions et FNB	26 067	25,3
Total	103 033	100,0

Rendements passés

Le rendement passé du Régime est présenté dans le graphique et le tableau des rendements composés ci-dessous. Les rendements des placements ont été calculés en fonction de la valeur de marché et des flux de trésorerie pondérés en fonction du temps. Les taux de rendement figurant ci-dessous pour le Régime :

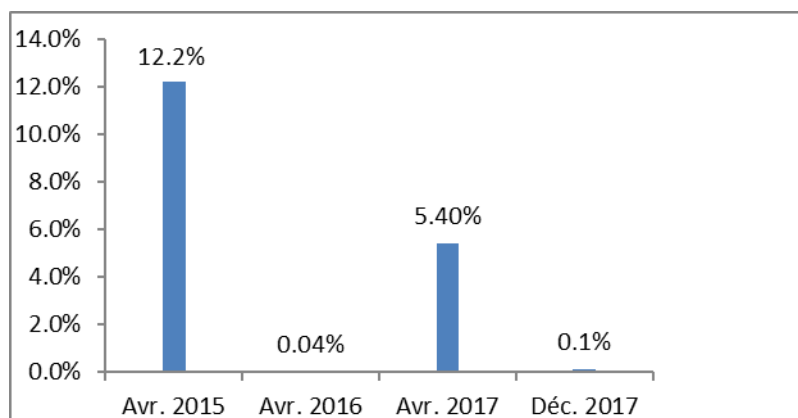
- se rapportent au portefeuille de placement seulement;
- sont présentés après déduction des frais de gestion et des honoraires du comité d'examen indépendant;
- supposent que la totalité des revenus, des intérêts gagnés, des dividendes gagnés et des distributions de gains en capital est réinvestie dans le Régime.

Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur du portefeuille de placement du Régime.

Les frais de gestion ont été évalués pour la période close le 31 décembre 2017 et l'exercice clos le 30 avril 2017.

Rendements annuels

Le graphique à barres ci-dessous montre le rendement annuel du Régime pour la période de huit mois close le 31 décembre 2017 et chacune des périodes de douze mois précédentes closes le 30 avril. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de la période, d'un placement effectué le premier jour de cette période.



Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente les rendements annuels composés du Régime et les rendements passés.

	8 mois	1 an	3 ans
Régime PremFlex	0,1 %	3,0 %	3,2 %
Indice des obligations gouvernementales DEX	-0,2 %	2,2 %	2,3 %
Indice composé S&P/TSX	6,1 %	9,1 %	6,6 %
Indice S&P 500	13,7 %	21,8 %	11,4 %

* L'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada (appelé auparavant l'indice des obligations gouvernementales DEX) mesure les titres à revenu fixe canadiens de la catégorie investissement, y compris les obligations émises par le gouvernement du Canada (dont les sociétés d'État), les obligations provinciales (dont les titres garantis par les provinces) et les obligations municipales.